

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Génération nouvelles : construire les solidarités de demain

Déclaration du groupe de l'Outre-mer

Les générations se succèdent, elles passent, elles trépassent. Elles sont et demeurent liées entre elles par la grande loi de la solidarité.

Vivons-nous mieux que nos parents ? Nos enfants vivront-ils mieux que nous ? Qui ne s'est un jour posé ces questions ? Rien ne nous tient plus à cœur que le sort des générations nouvelles, celles de nos enfants. Mais à y réfléchir, toutes les générations sont nouvelles quand elles parviennent à leur âge. Les générations, nouvelles ou non, se touchent et se tiennent, mêmes quand elles sont parties ou pas encore arrivées.

Ce qui est nouveau en revanche, c'est que notre époque, ou plutôt les mutations qu'il porte, s'accélère. À peine une génération entre-elle dans son époque, la voilà propulsée dans une autre. Le futur devient illisible. La promesse du progrès incertaine. L'image verticale de « l'ascenseur social », est-il encore pertinent ? Le réel se complexifie et l'avenir aussi. On ne sait plus dire ce qui est important et ce qui est secondaire.

À travers parole citoyenne, analyses, constats et préconisations, cet avis dit une chose : ce qui est important, c'est la solidarité ! En effet, pour relever le défi des mutations accélérées dont la crise Covid souligne l'actualité, c'est la solidarité qui est importante.

Certes, la production, l'économie, le changement climatique, le numérique, le travail, la santé, le logement, l'éducation, la culture et l'agriculture, tout cela est ultra- important. Mais pour faire des progrès dans ces différents domaines, il faut davantage de solidarité, ou pour mieux dire de nouveaux outils de solidarité, qui engagent autant qu'ils portent vers l'avenir et nous protègent. Solidarité territoriale, économique, sociale, écologique, solidarité éducationnelle, générationnelle, culturelle, internationale, cela se tient et se décline ensemble.

Un exemple : les Outre-mer. On les croit en retard quand ils sont en avance sur bien de points. Y compris peut-être, cela va vous faire peur, lorsque l'INSEE annonce, ayant enfin appliqué les mêmes critères partout, que les taux de pauvreté monétaire y sont 2 à 4 fois supérieurs à ceux de l'Hexagone. En tout cas, là-bas comme ici, les mêmes défis se posent dans des contextes différents et parfois plus tendus.

Sans entrer dans une énumération trop longue, il faut rappeler qu'avec des variantes, près de 80 % des ménages dans les Outre-mer sont éligibles au logement social, que les taux de chômage sont importants dû à la difficulté de produire local, que les difficultés pour accéder aux soins et aux

services publics sont parfois criantes, que l'offre de formation est souvent insuffisante rendant problématique une véritable égalité des chances, comme le souligne le panel de jeunes interrogés par le CESER de la Réunion dans le cadre de cet avis.

Traiter sur le même plan des situations inégales, c'est aggraver les inégalités. Promouvoir l'égalité, Ô esprit français, ce n'est pas toujours imposer l'uniformité. Il y a une autre méthode : c'est celle de la solidarité qui s'attache à faire plus quand le besoin est plus grand, assuré qu'au total, cet effort particulier pour un véritable développement humain profitera à l'ensemble du corps social et au pays tout entier.

Cet avis, traversé par la parole citoyenne, et certains des CESER d'Outre-mer, celui de Nouvelle-Calédonie et de la Réunion, ont pu y contribuer, propose des pistes pour améliorer nos outils en matière de solidarité. Certes, le travail n'est pas achevé. Il reste beaucoup à faire. Mais il met le doigt sur ce qui est important, ce qui est indispensable aujourd'hui, pour redonner confiance en l'avenir: organiser de nouvelles solidarités.

Le groupe de l'Outre-mer a voté.